

LE RETOUR DES 35 HEURES
Michel Husson - Fondation Copernic
Politis, 29 avril 2004

Avec le rapport Novelli sur les 35 heures, aussitôt enterré, la droite s'est encore tirée une balle dans le pied. Son rapporteur ultra-libéral s'alignait sur les thèses patronales pour en dresser un bilan apocalyptique (1). Oublions ce pensum idéologique pour prendre un peu de recul : le problème à traiter, et sur lequel tous les économistes devraient se pencher, est de savoir pourquoi on a créé deux millions d'emplois en France entre 1997-2001, soit autant qu'au cours du précédent quart de siècle, bref un record absolu sur l'ensemble du XXème siècle !

Question facile, dira-t-on, puisque cette période a coïncidé avec une « embellie » de la croissance. Il se trouve que cette réponse est insuffisante : on a créé plus d'emplois que l'on pouvait en attendre compte tenu de l'observation des phases de reprise antérieures. Pas de problème pour les néo-libéraux, qui disposent d'une explication passe-partout : ce surcroît d'emplois serait dû aux politiques de baisses des cotisations sociales menées dans la première moitié des années 90. Mais il y a un léger problème de cohérence dans ce discours, car les néo-libéraux expliquent dans le même temps que la réduction du temps de travail a monstrueusement augmenté les coûts salariaux. On aurait donc dû avoir beaucoup de créations d'emplois jusqu'en 1997, et beaucoup moins après. Or, c'est l'inverse qui s'est produit. Pour résoudre cette contradiction, il faudrait que les effets supposés de la baisse du coût du travail nécessitent un délai extraordinairement long (3 ou 4 ans au moins) avant de se manifester dans les comportements d'embauches. Autrement dit, si les patrons ont plus embauché entre 1997 et 2001, c'est sous l'influence des exonérations obtenues quelques années plus tôt. Et ils ne se seraient souciés en rien des supposées augmentations de coût salarial liées aux 35 heures, qui leur faisaient pourtant pousser des cris d'orfraie instantanés. Il s'agit là d'une fable grotesque qui confirme, s'il en était besoin, que l'économie dominante ne domine pas en raison de la qualité de ses analyses.

Oui, la RTT a créé des emplois : 350 000 selon la DARES, 400 000 selon la CDC, 500 000 selon l'IRES. Cette fourchette est le résultat convergent d'enquêtes auprès des entreprises et de travaux macroéconomiques comparant l'évolution de l'emploi avec ou sans RTT. Et il n'existe pas d'explication alternative aux performances d'emplois constatées lors du passage aux 35 heures. La vraie question qui se pose alors serait plutôt de comprendre pourquoi une réduction du temps de travail d'environ 10 % (de 39 à 35 heures) n'a pas donné lieu à des embauches proportionnelles. A en croire l'évaluation à froid des modèles macro-économiques, elles auraient dû en effet avoisiner 1,5 million d'emplois. La réponse à cette question est double : d'abord, une partie des salariés, notamment ceux des petites entreprises, n'a pas été concernée par la mesure ; ensuite, le patronat a su profiter de l'occasion pour « réorganiser » le travail à sa convenance, en l'intensifiant, en l'annualisant, bref en le flexibilisant. Le résultat se lit très clairement dans les statistiques : le passage aux 35 heures s'est accompagné d'un véritable bond en avant de la productivité horaire du travail, et c'est d'ailleurs pour cela que le coût du travail par unité produite est resté à peu près constant.

Ces deux effets (champ de la mesure et intensification du travail) expliquent en gros la différence entre le million et demi de créations d'emplois potentielles, et le demi-million effectivement constaté. Mais il faut bien voir que cet écart provient des modalités pratiques du passage aux 35 heures qui résultent en fin de compte de choix politiques précis : celui de la loi Aubry 2 de ne plus assortir les baisses de cotisations d'aucune exigence de créations d'emploi ; et celui d'Elisabeth Guigou de reporter aux calendes grecques l'application des 35 heures aux petites entreprises.

Le contre-rapport que le PS a opposé à celui de la majorité oublie ces éléments de bilan. Pourtant, c'est seulement en réfléchissant sur les modalités de la réduction du temps de travail que cette grande idée pourra revenir au premier plan du débat social, après en avoir été chassé à cause d'une mise en œuvre plus soucieuse de concessions au patronat que d'abolition du

chômage. Voilà un dossier qu'il faudra bien ouvrir à nouveau car les propositions en matière de lutte contre le chômage font aujourd'hui désespérément défaut, à droite évidemment, mais aussi à gauche, malheureusement.

(1) les pièces de ce dossier sont disponibles à l'adresse suivante : <http://hussonet.free.fr/35h.htm>